

2. JANUAR 1926

229

140

E 2001 (C) 5/5

*Der stellvertretende Generalsekretär des Völkerbundes, J. Avenol,  
an den Vorsteher des Politischen Departementes, G. Motta*

S

Genève, 2 janvier 1926

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 30 décembre<sup>1</sup> relative à la participation de délégués de l'Union des Républiques socialistes soviétiques à la Commission préparatoire de la Conférence du Désarmement, convoquée à Genève pour le 15 février prochain.

Je ne manquerai pas de porter, en temps voulu, cette lettre à la connaissance de tous les Membres de la Société par voie de publication dans le Journal Officiel.

Je me permets à cette occasion de vous transmettre ci-joint, à toutes fins utiles, des extraits d'une lettre émanant du Ministère des Affaires Etrangères de France<sup>2</sup>, que je viens de recevoir, de même que d'une note en date du 23 décembre 1925 qui accompagnait cette communication<sup>3</sup>.

#### ANNEX I

#### EXTRAIT D'UNE LETTRE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE FRANCE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Paris, le 26 décembre 1925

J'ai pris connaissance avec intérêt de la communication que vous avez adressée, le 18 décembre, à M. Paul-Boncour, au sujet de la participation éventuelle de la Russie à la Commission préparatoire de la Conférence du désarmement.

Ainsi que vous l'aviez suggéré à Genève à notre Représentant au Conseil, j'ai saisi l'occasion d'une conversation avec M. Rakowsky, sur le point de partir pour Moscou, pour lui faire observer que les Membres de la Conférence préparatoire du désarmement, à laquelle le Gouvernement russe a été invité officiellement, jouiraient des mêmes immunités diplomatiques que les Représentants de la Société des Nations pendant leur séjour à Genève. J'ai ajouté que cela contribuerait sans doute à faciliter la participation de l'U.R.S.S. à la Conférence.

L'Ambassadeur de France à Moscou, dont j'avais également appelé l'attention sur ces questions, m'a rendu compte d'une conversation qu'il avait eue lui-même, tout récemment, avec M. Rakowsky, dès l'arrivée de celui-ci à Moscou. Vous trouverez ci-joint, résumés dans une petite note<sup>4</sup>, les renseignements qui m'ont été fournis à ce sujet par M. Jean Herbette. Il me paraît en effet utile que vous ayez connaissance de ces renseignements, au cas où vous jugeriez opportun d'entretenir M. Motta des objections soulevées par le Gouvernement soviétique, en envisageant avec le Chef du Département politique la possibilité d'un arrangement.

---

1. Nr. 139.

2. Als Annex 1 abgedruckt.

3. Als Annex 2 abgedruckt.

4. Annex 2.

230

8. JANUAR 1926

## ANNEX 2

*Aufzeichnung des französischen Botschafters in Moskau, J. Herbette*

Extrait

Conférence du désarmement.

*Moscou, 23 décembre 1925*

Tout en affirmant catégoriquement le désir du Gouvernement des Soviets de participer à la Conférence préparatoire, la presse soviétique signale que dans les conditions actuelles de ses relations avec la Suisse, il serait difficile à la Russie d'envoyer des Représentants à Genève ou dans toute autre ville de la Confédération.

D'après M. Rakowsky, le Gouvernement de l'U.R.S.S. n'a pas oublié que le Gouvernement fédéral n'avait pas encore exprimé de regrets pour le meurtre de Vorowsky. Cette difficulté pourrait être aplanie si la Suisse, sous une forme qui reste à déterminer, consentait à faire à ce sujet une démarche diplomatique de courtoisie.

D'autre part, il est vraisemblable que lorsque le Gouvernement de l'U.R.S.S. aura à prendre une décision sur l'envoi d'un délégué à la Conférence, certains de ses membres suggéreront qu'on demande à cette occasion la reconnaissance du Gouvernement soviétique par la Suisse.